

Conseil d'Administration N° 1
Séance du 19 septembre 2024

➤ **Membres à titre délibératif :**

<input checked="" type="checkbox"/> M.Bordage	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Vessela	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Leconte	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Lefoul-Thomas
---	---	---	---

Représentants des parents d'élèves

<input checked="" type="checkbox"/> Mme Benoit	<input checked="" type="checkbox"/> M.Le Danff	<input type="checkbox"/> M. Moreau	<input checked="" type="checkbox"/> M.Piron
--	--	------------------------------------	---

Représentant des collectivités et personnalités qualifiées :

<input type="checkbox"/> Mme Bricet	<input type="checkbox"/> M. Muhammad	<input type="checkbox"/> Mme Charraud	<input type="checkbox"/> M. Sauloup
-------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------	-------------------------------------

Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation :

<input type="checkbox"/> M.Berthelot	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Chatelain	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Garnier	<input checked="" type="checkbox"/> M. Jouin	<input checked="" type="checkbox"/> M. Lannezval
<input checked="" type="checkbox"/> M. Lebeugle	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Tiercelin			

Représentant des personnels ATSS :

<input checked="" type="checkbox"/> Mme Menant	<input type="checkbox"/> Mme Wasse
--	------------------------------------

Représentants des élèves :

<input type="checkbox"/> Nathan Fleurie	<input type="checkbox"/> Maya Lambert	<input type="checkbox"/> Juliette Benoit
---	---------------------------------------	--

➤ **Membres à titre consultatif :**

<input type="checkbox"/> Mme Avignon (agent comptable)
--

Le quorum (14 membres présents dont 14 votants) étant atteint, M. Bordage ouvre la séance à 18h03

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Lefoul-Thomas.

Ajout à l'ordre du jour :

- Convention de prêt de matériel de vote
- Convention d'utilisation des chaussons d'escalade
- Délégation de signatures du chef d'établissement à ses adjoints
- Affectation des crédits globalisés 2024

Retrait de l'ordre du jour :

- DBM pour information

1 – Adoption du compte-rendu du précédent C.A.

Monsieur Bordage soumet aux membres du Conseil d'Administration l'adoption du compte-rendu du précédent CA en date du 17 juin 2024.

Délibération n° 10

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

2 – Conventions signées par le chef d'établissement

Conventions en attente de signature :

- Convention de créneaux annualisés dans les salles de sport pour l'année scolaire 2024/2025
La prise en charge financière est assurée par le département (sauf s'il y a dépassement). Nous remercions les enseignants d'EPS qui fixent avec les services de la mairie les créneaux d'utilisation.

Délibération n° 9

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- Convention Festilivres 2024

Dans le cadre du festival du livre et de la BD de Juvardeil, il est proposé aux établissements scolaires l'intervention d'un auteur auprès des élèves sous condition de régler l'adhésion annuelle de 200€ à l'association « Festilivres ». Dans notre établissement quatre enseignantes, Mesdames Chatelain, Nuel, Combaldieu et Colin participent au projet. Cette année, il s'agit de l'album « Mistinguette » présenté par son auteur Greg Tessier. Il interviendra le 27 septembre sur trois créneaux et donnera une interview au club journal du Val d'Oudon.

Délibération n° 8

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- Convention de prêt de matériel de vote, (urnes et isolements)
- Convention entre le collège Saint Emerance et le collège Val d'Oudon pour l'utilisation des chaussons d'escalade
- Avenant à la convention du CRID
Le CRID est le service informatique du rectorat. Le principe est de demander aux établissements d'adhérer afin qu'ils bénéficient ensuite d'interventions, pour répondre à nos besoins de maintenance et d'assistance. Le matériel informatique pour les services administratifs est acheté par le collège. Le coût annuel de cette adhésion dépend de la structure de l'établissement, nous appartenons à la catégorie 3, ce qui correspond à la somme de 300 euros par an.

Délibération n° 7

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

- Délégation de signatures du chef d'établissement à ses adjoints
En cas d'impossibilité pour le chef d'établissement de signer (en arrêt maladie par exemple), un contrat, un achat, une convention, le collège est bloqué si cette délégation n'a pas été votée. La délégation permet au collège une continuité, aussi grâce à cette délégation, Madame Leconte peut signer à la place de Monsieur Bordage les documents à visée financière et Monsieur Vessela les documents à visée pédagogique.

3 – Présentation de la structure 2023-2024

Présentation des effectifs.

6ème	effectif	6ème ULIS	DP	5ème	effectif	5ème ULIS	DP	4ème	effectif	4ème ULIS	PAFI	DP	3ème	effectif	3ème ULIS	DP		
6A	26		24	5A	24	2	25	4A	29	2		29	3A	26		21		
6B	25	2	27	5B	24	1	24	4B	28	1	1	27	3B	25	1	22		
6C	26		25	5C	24	1	20	4C	29	1		27	3C	24	1	21		
6D	28		24	5D	24	1	23	4D	29	1		28	3D	25	1	24		
6E	26		24	5E	24	1	23	4E	28	2		30	3E	25	1	24		
6F	27	1	27	5F	23	1	20	4F	28	1		25						
				5G	25	1	23											
																		DP
total	158	3	151		168	8	158		171	8	1	166		125	4	112	646	587

Les effectifs sont concordants avec les prévisions. Est évoqué le cas de notre élève qui était en troisième ULIS, qui n'est plus inscrite chez nous mais dans un lycée privé, dans lequel elle suit 12 heures de CAP couture mais qui assiste cette année encore à l'enseignement général en ULIS, en accord avec le rectorat bien entendu.

Concernant nos professeurs, deux postes ne sont pas assurés pour le moment, celui de l'enseignant en physique qui doit 6 heures au collège mais qui est actuellement en congé de paternité et le poste du second professeur d'arts plastiques qui n'est pas pourvu. Nous avons cinq classes qui n'ont pas cette matière pour le moment, une solution d'ici fin septembre sera envisagée si personne n'est affecté. Notre professeur Madame Esther Goulard pourrait prendre en charge les autres classes à raison d'une semaine sur deux.

4 – Résultat DNB -CFG 2024 et orientation post 3^{ème}

STATISTIQUES DNB 2024

	nombre	% /inscrits	% /reçus
Elèves inscrits	146		
Elèves reçus	128	87,67%	
Elèves ayant une mention	98	67,12%	76,56%
mention assez bien	28	19,18%	21,88%
mention bien	30	20,55%	23,44%
mention très bien	40	27,40%	31,25%

CFG : 2 élèves inscrits et reçus tous les 2

DNB pro : 1 élève inscrit non reçu

Aucun de nos anciens élèves de 3^{ème} est sans solution à la rentrée 2024

5 – Affectation des crédits globalisés

1205,79€ au titre de 2024 affectés en totalité aux droits de reprographie

Ces crédits globalisés pour 2024 sont affectés normalement pour l'acquisition des manuels scolaires et des droits de reprographie. Cela faisait deux ans que le collège fonctionnait sur le reliquat ; Cette somme de 1205,79 euros ne permet pas l'achat d'ouvrages et ne couvre pas l'intégralité de la facture 2024 des droits de reprographie. Elle va être affectée uniquement sur la ligne des droits de la reprographie.

Lorsqu'il y a des changements de programmes scolaires, les crédits sont plus conséquents.

Nous constatons que les livres scolaires vieillissent, et sont parfois bien abîmés lorsque nous les confions aux élèves ; cela ne nous satisfait pas.

Délibération n°6

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

6 – Budget prévisionnel Londres

Mme La gestionnaire présente de nouveau le budget du séjour à Londres proposé aux élèves de 3^{ème} du 13 au 18 octobre 2024 afin d'en réévaluer le coût.

48 élèves et 5 accompagnateurs

Chaque famille devra 407 euros pour le voyage, le FSE s'engage pour un don de 480 euros.

Délibération n°5

Pour : 14 Contre : Abstention :

7 - Budget prévisionnel Barcelone

Mme La gestionnaire présente le budget du séjour à Barcelone proposé aux élèves de 3^{ème} du 13 au 18 octobre 2024 afin d'en réévaluer le coût.

47 élèves et 5 accompagnateurs

Chaque famille devra verser 408 euros pour le voyage, le FSE s'engage pour un don de 470 euros.

Délibération n°4

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

8 – Contrat Tertrais

Durée 1 an renouvelable 2 fois pour un coût annuel de 792€

Coût si intervention pour intrusion 63€ par intervention

Le collège est sous alarme, le soir, le week-end et les vacances. Si une alarme se déclenche, Tertrais nous rappelle et nous indique la zone concernée. Les personnels logés se rendent sur place s'ils sont présents. Si personne n'a répondu, TERTRAIS se déplace, la gendarmerie peut être contactée également selon la zone concernée.

Délibération n°3

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

9 – Point sécurité et transport scolaire

Documents projetés. Une nouvelle organisation est présentée, voir la pièce jointe.

Une réunion d'harmonisation avec la mairie, le département et les transports pourrait être envisagée.

Les parents d'élèves posent la question de l'état d'avancement du projet de nouveau parking.

10 – Questions diverses

Prochain CA le 17 octobre à 18h

M. Bordage déclare l'ordre du jour épuisé et lève la séance à 19H 15

La secrétaire

Le président

Mme Lefoul-Thomas

Y. Bordage